

Des plantes exotiques envahissent le Gers

Le CPIE gersois vous informe



Des plantes exotiques envahissent le Gers

Les Plantes Exotiques Envahissantes dans le Gers

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) sont des espèces végétales qui proviennent de territoires lointains et qui s'introduisent et s'implantent dans une nouvelle aire ; l'homme étant le principal moteur, conscient ou involontaire, de ces arrivées. Ces plantes posent un certain nombre de problèmes : elles se reproduisent et se dispersent seules, forment des populations importantes et deviennent envahissantes dans certains milieux.

Ces espèces occasionnent trois formes d'incidences : sanitaire (plantes allergisantes, ou provoquant brûlures ou irritations cutanées), économique (coût de gestion, perte de rendement agricole, perte de bétail...) et environnementale (perte de biodiversité, transformation du paysage...).

Toute espèce exotique – c'est à dire qui arrivent d'un autre pays – ne devient pas systématiquement envahissante. Parmi les 12 000 plantes introduites en Europe, seulement 10 à 15 % deviennent invasives. Malgré cette proportion peu élevée, la présence de ces espèces est considérée comme la deuxième cause mondiale de dégradation de la biodiversité.

Face à ce constat et suite à la demande de la DREAL Midi-Pyrénées, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) ainsi que d'autres acteurs ont menés d'importants travaux bibliographiques et de terrain sur cette thématique. Aujourd'hui, le CBNPMP anime un Plan Régional d'actions sur les Plantes Exotiques Envahissantes en Midi-Pyrénées ayant pour objectifs d'améliorer la connaissance et la détection précoce de ces espèces sur le territoire.

Afin de mener à bien les différentes missions de ce plan d'actions sur l'ensemble de la région, le conservatoire travaille avec l'ensemble des CPIE de Midi-Pyrénées qui ont notamment créée un panel d'outils (exposition, émission de radio, jeux, fiches, diaporamas...) dans le but de former et mobiliser les professionnels (agents communaux, techniciens de rivières...), d'informer et de sensibiliser le grand public, d'étudier la présence et les impacts de ces espèces et d'apporter un appui dans l'aide à la décision et à la gestion des PEE.

Rendez vous à la foire de l'Isle de Noé

Dans le département du Gers, le CPIE Pays Gersois met en place des animations à destination de divers publics autour de cette thématique et installe un stand d'information sur les PEE lors des foires spécialisées dans le jardinage et les plantes. Retrouvez plus de renseignements sur les PEE lors du prochain rendez-vous du CPIE Pays Gersois : le dimanche 17 avril à la Foire de Printemps de l'Isle de Noé.